Le système anti-rayonnement électromagnétique





ET VOUS qui vous protège?

Les effets des rayonnements électromagnétiques font l'objet d'études et de rapports sur la santé relativement alarmistes de la part d'organismes aussi sérieux que l'OMS ou le CIRC.

Lignes à haute tension, antennes de téléphonie, fils d'alimentation électrique... Toutes ces sources d'émissions de rayonnements électromagnétiques se multiplient dans notre environnement et surtout dans nos maisons.

Tout le monde s'accorde à dire que certains environnements électromagnétiques, selon l'intensité, les fréquences, les durées d'exposition, peuvent perturber le fonctionnement des organismes vivants. Les personnes perturbées par ces champs sont de plus en plus nombreuses.

Alors

pouvons-nous imaginer des solutions pour rendre nos habitations plus saines ?







Le système anti-rayonne



Une gaine de type ICTA 3422 conforme à la norme européenne EN-61386-22.

Sa technologie multicouches, dont une en matériau composite électriquement conducteur, lui confère des propriétés de blindage des rayonnements électriques.

Ce système breveté permet de préserver tout individu des champs électriques 50 Hz dans l'habitat.

La gaine Flex-A-Ray existe en 3 diamètres.

Les bandes de couleurs "repère" déterminent leur dimension :

- Ø 16 mm
- □ Ø 20 mm
- Ø 25 mm

Gaine Flex-A-Ray & Préfil'Zen multicouches Une couche conductric





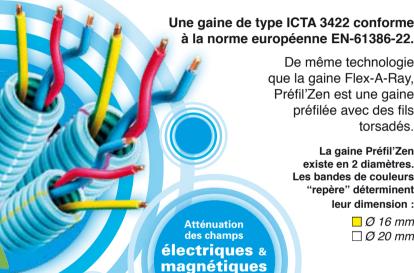
ACCESSOIRES

communs aux 2 gammes



ment electromagnetique

PREFIL ZEN



De même technologie que la gaine Flex-A-Ray, Préfil'Zen est une gaine préfilée avec des fils torsadés.

> La gaine Préfil'Zen existe en 2 diamètres. Les bandes de couleurs "repère" déterminent leur dimension:

> > □ Ø 16 mm

□ Ø 20 mm



de liaison pour connexion à la terre



faradisée étanche à l'air

> à 99 %



Clip bloquant pour une meilleure tenue dans la boîte



Bouchon RT plus d'étanchéité et une meilleure isolation





Le passage de ces gaines dans une installation électrique est identique à une gaine ICTA 3422 classique.

Applications en cloison sèche, dalle béton, montage apparent, plafond... Pour assurer l'atténuation du champ, la gaine doit être raccordée à la terre à l'aide d'un clip de liaison et d'un fil 1.5 mm² de couleur vert/jaune. L'utilisation de ce clip est indispensable.











Présenter le guide du clip perpendiculairement à la gaine en s'assurant que les encoches du guide soient dans la même annelure.



Vérifier que les griffes soient correctement positionnées au sommet d'une annelure et non entre 2.



Exercer une pression suffisante pour que les griffes assurent un bon contact avec la couche conductrice.

Raccordement à la terre au tableau, aux boîtiers

La terre est un élément essentiel de l'installation électrique.

Pour que le rayonnement électrique ou électromagnétique soit bien évacué, s'assurer d'avoir une résistance suffisamment faible (<50) sur votre réseau.



FLEX A RAY®

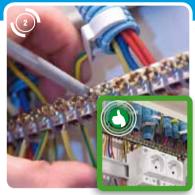


ATTENTION!

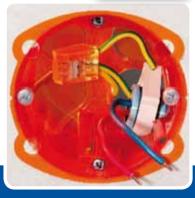
Un système anti-rayonnement électromagnétique non relié à la terre est inefficace Chaque gaine Flex-A-Ray & Préfil'Zen de longueur supérieure à 15 mètres doit, à chaque extrémité, être reliée à la terre via un clip de liaison de Ø correspondant et un fil de 1,5 mm².

Les gaines de longueur inférieure à 15 mètres reliées à la terre à une extrémité n'ont pas besoin d'être reliées à leur autre extrémité.











Prendre un fil de 1,5 mm². Le dénuder de quelques millimètres et l'insérer au maximum dans le logement anti-retour (réalisation préconisée à l'aide d'une pince adéquate).



Chaque départ de gaine doit être relié à la terre via le clip de liaison de diamètre correspondant. Possibilité de brancher le fil de 1,5 mm².



Raccorder le fil de terre des boîtes faradisées (prise, interrupteurs, DCL...) au réseau de terre.

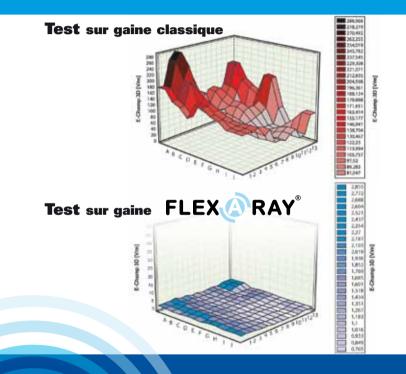
La continuité de mise à la terre est obligatoire (exemple: boîtes de dérivation). Possibilité de brancher le fil de 1,5 mm² vert/jaune sortant du clip de liaison au réseau de la terre de l'installation électrique (essai LCIE).



Technologie / Tests

Test comparatif entre une gaine classique et une gaine Flex-A-Ray.

Gaines disposées selon l'axe E. Axe A-J (40 cm) 5 cm/case - Axe 1-13 (100 cm) 20 cm/case











Norme

Flex-A-Ray & Préfil'Zen sont des gaines de type ICTA 3422 conformes à la norme européenne EN 61386-22.

Ce système breveté a été testé par différents laboratoires agréés (EMITECH, LCIE...).

UTILISATION

Pose en montage apparent ou encastré dans les installations électriques des bâtiments d'habitation. Adapté pour le béton préfabriqué.

Voir NF C 15-100 pour les conditions d'utilisation.



L'absence de norme française ou européenne nous oblige à nous référer à la norme suédoise TCO.

Champ électrique - V/m (Volt/mètre)

En zone jour de l'habitat, le champ électrique doit être inférieur ou égal à 10 V/m.

En zone repos, ce champ doit être inférieur ou égal à 5 V/m.

Champ magnétique - mG (milligauss)

En zone jour de l'habitat, le champ magnétique doit être inférieur ou égal à 2 mG.

En zone repos, ce champ doit être inférieur ou égal à 0,5 mG.







W Service de 1005 Coupet

Siège

241 route de Dommartin 01570 MANZIAT (France) Tél. 33 (0) 385 368 800 Fax 33 (0) 385 301 082 contact@courant.fr

Pour en savoir +

rendez-vous sur notre site internet à l'adresse :

www.flex-a-ray.com

ou demandez notre DVD!





Crédits photographiques : Société Courant - ®Pix-Side - Fotolia - Illustrations : Studio Lautrec (droits de reproduction réservés